

DEMANDE de RENOUELEMENT
de CONCESSION de SEPULTURE AU CIMETIERE COMMUNAL

Au Collège communal d'Onhaye,

Le (la) soussigné(e),

Numéro de registre national :

Demeurant à

Téléphone :

Courriel :

agissant en qualité de (1) :

sollicite, pour une durée de trente ans (2), le renouvellement de la concession de sépulture n° accordée à la famille

par décision du Conseil communal ou du Collège communal de Onhaye, section de .

Dans cette concession, sont inhumées les personnes suivantes :

Le (la) soussigné(e) s'engage à se conformer aux dispositions légales et réglementaires existantes ou à intervenir par la suite, le renouvellement étant conditionné au bon état d'entretien de la parcelle et de son monument funéraire. Une remise en état des défauts d'entretien constatés pourra donc être imposée pour l'octroi du renouvellement demandé.

Fait à Onhaye, le

Signature

Agent traitant : Wivine Larbouillat 082/66.57.58 wivine.larbouillat@onhaye.be
--

(1) La concession de sépulture peut être renouvelée à la demande de toute personne intéressée, voire au bénéfice d'un tiers et de sa famille.

(2) Aucun renouvellement ne peut dépasser la durée de concession initiale